



Alors que la question de la réintroduction de la nature dans les centres villes est au cœur de l'actualité, des territoires motivés se sont penchés sur la question plus spécifique de l'alimentation. Comment promouvoir une alimentation saine, locale et bio en ville ? Comment créer une identité nouvelle pour nos centres via l'installation maraîchère ? Comment s'installer et recomposer avec le paysage ? Et surtout, comment repenser le lien entre l'utilisation des terres et le mode de vie rural ? Aujourd'hui, des cultures urbaines fleurissent dans ce que l'on nomme les « Agri-bourgs », afin d'alimenter les circuits courts. Voici le thème de cette première rencontre de la nouvelle saison du cycle " Les Territoires innovent " qui se déroulera sur 2021 - 2022.



Le maraîchage dans les centres, un vecteur de développement pour les collectivités

Le saviez-vous ? Un mètre carré en agriculture urbaine peut fournir jusqu'à 20 kg de légumes par an ! Et contrairement aux idées reçues, l'agriculture urbaine offre la possibilité de cultures variées : myciculture, permaculture, aviculture, permaquaculture et aquaponie. Ce sont autant d'activités qui peuvent se développer en milieu urbain. La surface minimale à prévoir pour l'implantation d'une micro-ferme urbaine est comprise entre 1000 et 1500 m², surface nécessaire à sa viabilité. Rajoutons à cela le fait qu'elle puisse s'installer sur des sols pollués ou artificialisés (cultures hors-sol), dans des espaces souterrains inutilisés (culture de champignons, endives...) ou encore dans des espaces collectifs (résidences, entreprises ou hôtels), au sol ou sur les toits. Les possibilités d'initiatives autour de l'agriculture urbaine sont donc nombreuses, qu'elles soient portées par des acteurs publics ou associatifs, ou les deux, et elles sont avant tout l'occasion de créer une dynamique locale autour de nouvelles techniques agricoles, en créant de nouveaux emplois non délocalisables, et en impliquant la population afin de lui permettre un accès à une alimentation saine, accessible et écologiquement vertueuse.

Synthèse des échanges de la table ronde

- **Pascaline LOQUET**, adjointe à la transition écologique de **Coulanges-lès-Nevers (58)**, a présenté la démarche de sa commune, à la recherche d'un nouveau producteur bio en centre-bourg afin de renouer avec son passé maraîcher.
- **Hélène CODA-POIREY**, Vice-Présidente en charge du déploiement du **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** et de la valorisation des circuits courts et des produits locaux pour la communauté de communes **Auray Quiberon Terre Atlantique (56)** a présenté le Programme Alimentaire Territorial, mis en place depuis 2020 par la communauté de communes. Grâce aux actions menées auprès de la population, des élus, des acteurs de la restauration scolaire et des agriculteurs, ce PAT présente un premier bilan encourageant pour la suite !
- **Hélène BERTHES**, coordinatrice de l'association « **Les Cols Verts Rennes** » et **Ugo LE BORGNE**, conducteur de travaux à la direction des Jardins et de la Biodiversité de **Rennes Métropole (35)** nous ont présenté la micro-ferme urbaine « **Le Potager des Cultures** » du quartier prioritaire Le Blosne, ainsi que d'autres actions portées par l'association.
- **Max SCHAFFER**, directeur d'Optim'ism et **Bruno PARIS**, Vice-président à la transition écologique de **Lorient Agglomération (56)** nous ont présenté « **Fais pousser ton emploi** » parcours de formation-action dans le cadre duquel les maraîchers recrutés installent l'infrastructure d'une ferme maraîchère, lancent l'activité de production et se projettent sur son fonctionnement à long terme, sous l'accompagnement quotidien d'un maraîcher expérimenté.



Du maraîchage dans nos centres, vive les Agri-bourgs !



les TERRITOIRES
innovent
POUR
DES CENTRES
VIVANTS

Coulanges-lès-Nevers, Renouer avec son passé maraîcher : à la recherche d'un nouveau producteur

Ville du département de la Nièvre (58), et véritable porte d'entrée sur l'agglomération de Nevers, la commune de Coulanges-lès-Nevers souhaitait renouer avec son riche passé maraîcher.

Sa volonté d'agir pour la transition alimentaire s'est traduite par la volonté de créer un nouvel emploi agricole en permettant l'installation d'une nouvelle exploitation biologique en centre-bourg, afin de rendre accessible à la population des produits agricoles frais, sains et de proximité.

En 2020, la commune décide d'investir dans l'achat d'un terrain de 1,7 hectares en plein centre, et lance un appel à candidatures en mars 2021 pour la mise à disposition de ce foncier, à la recherche d'un nouveau producteur.

Trois candidats sont aujourd'hui dans la course. Ils sont accompagnés par la commune dans la construction de leur projet professionnel. Celui qui construira la proposition la plus adaptée au territoire sera l'heureux élu !

La personne sélectionnée devra néanmoins répondre à quelques critères d'éligibilité avant de s'installer sur la parcelle : respect de la biodiversité, qualité paysagère de l'installation, mais aussi commercialisation de la production en circuit court et participation au futur marché de producteurs de Coulanges-lès-Nevers, ce sont autant de conditions clé à respecter. Le but étant de recréer un échange entre vie citadine et vie agricole, le développement d'activités en lien avec les habitants sera valorisé.

Pour les plus intéressé(e)s, sachez que l'appel à candidatures est encore ouvert...



Des terrains sont disponibles de part et d'autre de l'avenue Jean-Jaurès. © COSTA Jean-Claude



Comment ce choix, porté par les élus a-t-il été concerté avec les habitants ? Simon POUILLAUTE - Auxilia Conseil

Notre action a suscité quelques interrogations auprès de nos habitants. Un tiers du terrain mis à disposition a dû être défriché en amont, or il s'agissait d'une partie forestière, ce qui a pu générer de l'incompréhension. Il a fallu accompagner ces actions de sensibilisation et expliquer notre démarche. Selon un sondage que nous avons réalisé, 75% des répondants attendent désormais avec impatience la mise en place du nouveau marché local !

Pouvez vous nous donner vos points de vigilance pour la sélection des candidats... ? Pascal VERDIER



On recherche vraiment un candidat qui souhaite s'intégrer dans notre vie locale. Mais, au-delà des candidats, d'autres points de vigilance sont à prendre en compte dans un tel projet: la qualité du sol, les ressources disponibles en eau, ou encore les contraintes liées au PLU et à l'urbanisation.

De quelles aides financières ou subventions pourra bénéficier le maraîcher retenu ? Jean Jacques LUCAS

La région Bourgogne-Franche-Comté accompagne cette production de maraîchage et petits fruits, car c'est une filière qui n'est pas très développée dans notre région. Elle subventionne de nombreux investissements à hauteur de 50% pour les maraîchers, et leur propose des subventions à l'installation.

Projet Alimentaire Territorial de la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) d'Auray Quiberon Terre Atlantique (56) a été mis en place en 2020 dans le cadre d'un Appel à Projets régional de l'ADEME et de la DRAAF. L'objectif est de faire de l'alimentation la colonne vertébrale du projet de territoire, de développer et de valoriser les ressources primaires du territoire, et d'accompagner la mise en marché des filières primaires pour faciliter les débouchés locaux.

Après avoir identifié les enjeux qui structurent son territoire, la communauté de communes a mis en place différentes actions dans le cadre du PAT.

Pour faciliter l'accès des produits locaux auprès des consommateurs, un guide et un site web sont déployés et une signalétique est mise en place sur les marchés. Concernant l'approvisionnement local dans les cantines scolaires, un état des lieux des besoins de la restauration scolaire et une réflexion autour d'un groupement d'achats de produits locaux sont en cours. De plus, pour participer à la préservation des terres agricoles, de nombreuses actions de sensibilisation sont déployées auprès des élus, des habitants, des acteurs de la restauration scolaire et des agriculteurs (ateliers participatifs, formations...). Enfin, un accompagnement financier encourage l'installation de nouveaux agriculteurs.



Comment cette animation de territoire est-elle effectuée : par le biais d'une association prestataire, par un agent recruté spécialement pour mettre en œuvre le PAT...?

Elisabeth LE BRUN

Nous avons une chargée de mission en charge du PAT qui se consacre essentiellement à cette mission d'animation. Par ailleurs nous essayons d'avoir du multi partenariat. Nous avons ainsi beaucoup travaillé avec la DRAAF, la Chambre d'Agriculture et le Groupement d'Agriculteurs Biologiques (GAB) mais aussi avec les producteurs et les consommateurs via des réunions de concertation, des enquêtes...

A Rennes, une micro-ferme urbaine au Blosne : « Le Potager des Cultures »

Rennes Métropole, ville en transition, est engagée depuis une vingtaine d'années sur la thématique de l'agriculture urbaine citoyenne (jardins collectifs, partagés, familiaux...).

Dans ce cadre, un projet professionnel et associatif se développe... L'objectif ? Permettre à des agriculteurs et à des associations de s'installer sur du foncier mis à disposition par la ville de Rennes. C'est dans ce projet que s'inscrit l'action de l'association « Les Cols Verts Rennes » créée en 2017. Elle propose différentes activités à destination de personnes isolées, précaires ou en réinsertion.

Grâce aux terrains mis à disposition par Rennes Métropole, une micro-ferme urbaine ou « ferme de quartier » a été construite « par et pour les habitants » au Blosne, quartier prioritaire du Sud de Rennes. Son nom ? « Le Potager des Cultures ». L'association prévoit également de développer des activités de production, via l'installation d'une exploitation maraîchère à Chantepie, où des paniers solidaires seront bientôt produits. Son troisième volet d'action s'oriente vers la sensibilisation du public. Elle réalise de nombreuses animations en milieu scolaire et périscolaire sur l'environnement et l'alimentation durable.

Quel est le délai de mise en place du projet? Cécile METAYE-BRUNET

2 ans et demi pour élaborer la micro-ferme



Où placer le curseur entre d'une part autoproduction urbaine et d'autre part solidarité urbain/rural ? D. RAMARD

Nous n'avons pas pour ambition de nourrir la ville, on ne veut pas rentrer en concurrence avec les agriculteurs. Notre objectif est d'être un laboratoire pour expérimenter de nouvelles techniques agricoles, développer des emplois connexes, faire des ateliers de sensibilisation... Ce qui reste très pertinent pour les enjeux de notre territoire.

A Lorient, Quartier de Bois-du-Château : Opération « Fais Pousser Ton Emploi »

Depuis le début des années 2000, Lorient Agglomération s'engage pour la transition énergétique. Plusieurs quartiers de la ville, dont celui de Bois-du-Château, ont été retenus par l'ANRU en Bretagne et ils vont pouvoir bénéficier du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain et de ses financements.

C'est dans ce contexte favorable à la mise en place d'actions opérationnelles que le consortium entre la ville de Lorient, l'association Optim'ism (implantée sur le littoral depuis 20 ans et engagée sur le sujet de l'accessibilité alimentaire) et d'autres partenaires a vu le jour. Ce partenariat est à l'origine du projet « Fais Pousser Ton Emploi », lancé en 2019.

Un hectare du quartier de Bois-du-Château a été mis à disposition de l'association. Les objectifs ? Créer une micro-ferme urbaine à vocation productive, viable économiquement, qui soit co-construite avec des personnes en situation de réinsertion, et développer une démarche de citoyenneté alimentaire pour favoriser l'accès à une alimentation de qualité. Après 2 ans d'accompagnement et d'installation, 2 des 5 maraîchers recrutés dans le cadre de l'appel à candidature ont repris la ferme à leur compte. Le défi est relevé, puisqu'au moment de la transmission, le chiffre d'affaire de la ferme était de 60 000 euros, ce qui assure aux deux maraîchers la possibilité de vivre de l'exploitation. Installées depuis 6 mois, elles produisent une soixantaine de paniers par semaine.



La vocation sociale du projet ne s'arrête pas là : la moitié de la production de la ferme est vendue dans le cadre d'un dispositif de vente solidaire à destination des habitants les plus précaires de Bretagne. Un livre de cuisine a même été rédigé à partir des recettes des habitants du quartier ... Et la ferme a bien d'autres vocations : il s'agit d'un véritable lieu de rencontres dans le quartier !

Les perspectives d'avenir sont nombreuses, puisque le projet devrait continuer et l'expérience être renouvelée. Une future micro-ferme devrait ainsi voir le jour dans le quartier de Saint-Gilles à proximité immédiate et en partenariat avec l'EHPAD Saint-Marie.



Sur la problématique de l'eau, avez-vous un accès suffisant à la ressource ? Simon POUILLAUTE - Auxilia Conseil

À Lorient, on a utilisé l'eau du réseau dans un premier temps sur la micro-ferme. Puis il a été convenu avec la collectivité qu'elle réaliserait un forage et installerait un petit bâtiment d'exploitation sur le terrain. Mais il ne faut pas oublier que sur des activités de maraîchage, les quantités utilisées d'eau sont finalement minimes.



Micros-fermes urbaines Rennes & Lorient: Echanges croisés

Avez-vous déjà rencontrés des réactions négatives de la population ? Florence LE CUN

Hélène BERTHES, « Les Cols Verts Rennes » - *Au tout départ, pendant la phase d'étude, le projet avait été soumis au budget participatif. Cela avait été assez mal pris par les habitants, qui avaient l'impression de ne pas être inclus. Ensuite nous avons mis en place plus de concertation. C'est très important d'arriver humblement, de co-construire peu à peu le projet, et de répondre aux besoins et usages des habitants. C'est grâce à cela que nous n'avons pas eu de dégradation de nos installations, malgré le fait que l'on soit sur un passage où il y a beaucoup de pratiques illicites. Ces difficultés font aussi partie du projet, mais peuvent être surmontées grâce des partenariats avec des acteurs de l'insertion !*

Bruno PARIS, Lorient Agglomération : *Il y a une phase d'acceptabilité qui est importante et qu'il faut travailler. Il faut passer au-delà des réactions négatives de certains citoyens pour avancer.*

Quelles difficultés avez-vous du lever pour les mettre en place ? Simon POUILLAUTE - Auxilia Conseil

Max SCHAFFER, Optim'ism - *Le partenariat entre collectivité et secteur associatif peut être un peu délicat au début, car la vitesse de démarrage n'est pas la même. Il est important de clarifier les attentes et les besoins de chacun. Trouver le bon schéma sur la question du foncier est également une difficulté qui se pose. Après avoir réalisé un Groupe de travail avec l'ANRU, on a décidé de mettre en place une Convention de mise à disposition de l'association Optim'ism pendant deux ans. Depuis la transmission aux deux maraîchères, on est passé à un bail agricole. Sur le sujet de la commercialisation solidaire, travailler avec le CCAS n'est pas toujours évident non plus. Le CCAS se doit d'assurer un traitement égal à tous les habitants, alors que notre projet s'adresse spécifiquement aux plus précaires...*

Bruno PARIS, Lorient Agglomération

Le fait de ne pas avoir une structuration locale suffisamment diversifiée d'associations ou d'acteurs qui sont là pour que le projet aboutisse peut aussi représenter un frein.

Pour aller plus loin... Sites, articles & documents utiles

- Pour en savoir plus sur les activités du collectif les Cols verts Rennes rendez-vous sur le site web :

<https://www.lescoldsverts.com/collectifs/rennes/>

ou sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/colsvertsrennes/>

- Retrouvez la démarche de « Fais pousser ton emploi » directement sur leur site web : www.faispoussertonemploi.fr

- Pour ceux qui aimeraient des informations sur la licence professionnelle Agricultures urbaines et périurbaines de l'Université de Nantes : <https://igarun.univ-nantes.fr/les-formations/licence-professionnelle-metiers-de-lamenagement-du-territoire-et-de-lurbanisme>

- Pour ceux qui voudraient en savoir plus sur les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) :

<https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-quun-projet-alimentaire-territorial>

- Retrouvez le site internet du Pays d'Auray qui promeut les produits locaux du territoire auprès du grand public :

<http://produitslocaux.pays-auray.fr>

- Pour ceux et celles que cette rencontre a inspiré et qui voudraient mettre en place un projet, La Banque des Territoires accompagne et finance les initiatives pour le développement de circuits courts et de filières locales de qualité : <https://www.banquedesterritoires.fr/accellerer-la-transition-alimentaire>



Christine BONFIGLIO, adjointe à la direction de l'aménagement et de l'égalité à la Région Bretagne

Courriel : christine.bonfiglio@bretagne.bzh